

N° D'ORDRE : 2023-062

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 19**Pouvoirs : 08**Excusé : 01**Absent : 01**Qui ont pris part**à la délibération : 27**Date de convocation : 17 mai 2023*

SEANCE DU 25 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia - Mme SAUQUET Adeline - M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre.

Pouvoir : M. MARIN Michel donne pouvoir à Mme VIENOT Véronique – Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles – M. BLANC Romain donne pouvoir à Mme DEMIERRE Colette – M. FONTANA Alain donne pouvoir à M. CHAMBELLAND Michel – Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à M. VINCENT Romain – Mme RASTOUIL Angélique donne pouvoir à M. TOULOUSE Christian – M. FRANCESCHINI Damien donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan.

Excusé : M. SAUVAT Sébastien.

Absent : Mme MONTAGNY Nolwenn

Secrétaire de séance : M. CALMET Pierre (à l'unanimité).

5. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE D'UN FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA METROPOLE TOLON PROVENCE MEDITERRANEE POUR LE PROJET DE RENOVATION DE BATIMENTS COMMUNAUX ET DE TROIS SANITAIRES PUBLICS – ANNEE 2023

Monsieur le maire informe Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux qu'il souhaite solliciter une aide financière auprès de la Métropole Toulon Provence Méditerranée dans le cadre du dispositif « fonds de concours », et de bénéficier d'une enveloppe récemment valorisée à hauteur de 50 000 € à la Commune.

Monsieur le maire proposera les deux projets suivants :

- Rénovation des bâtiments communaux :

Ce projet comprend le remplacement du système de pompe à chaleur (PAC) de la salle des fêtes Marc Baron et du cinéma ainsi que la rénovation complète de la toiture.

Total : 70 558,67 € HT soit 83 464,50 € TTC.

- Rénovation complète de sanitaires publics :

Ce projet comprend la rénovation des sanitaires situés aux abords de la plage de la Coudoulière, du restaurant de plage « Charly » ainsi que ceux situés à proximité de la halle des pêcheurs.

Total : 36 130,32 € HT soit 43 356,38 € TTC.

Monsieur le maire informera que le projet total est estimé à 106 688,99 € HT.

RENOVATION DE BATIMENTS COMMUNAUX ET DE SANITAIRES PUBLICS				
	Dépenses H.T		Recettes H.T	%
Rénovations de bâtiments communaux (Remplacement PAC + Rénovation toiture)	70 558,67 €	Métropole T.P.M	50 000,00 €	46,87%
Rénovation complète des sanitaires publics	36 130,32 €	Autofinancement	56 688,99 €	53,13%
TOTAL	106 688,99 €	TOTAL	106 688,99 €	100%

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- de bien vouloir l'autoriser à solliciter une aide financière d'un montant de 50 000,00 € auprès de la Métropole Toulon Provence Méditerranée dans le cadre du Fonds de Concours.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 31 mai 2023, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT